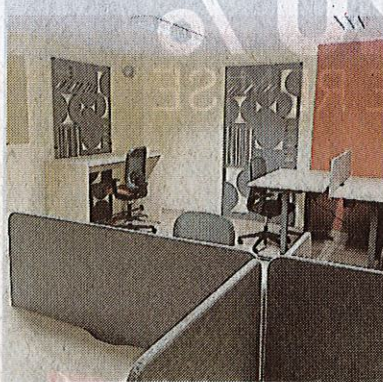


SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Maison du bourg, porte ouverte les 22 et 23 mars

Le conseil municipal, réuni lundi 19 février, a pris les décisions suivantes.

Coworking. Pour compléter l'aménagement de l'espace coworking de la maison du bourg à Soutiers, un espace cuisine a été prévu à côté des bureaux. L'enseigne De la cuisine au dressing de Parthenay, retenue, propose un ensemble cuisine pour 2 333,60 €TTC. L'installation des éléments se fera, en régie, par les agents communaux du service technique. *« Pour clore ce chapitre, annonce Johann Baranger, il nous reste à soigner la signalétique, cela me paraît important de bien identifier le lieu et ce que l'on peut y faire ».* Avec sa salle de réunion de 70 m², la maison est un lieu d'accueil pour les associations, les professionnels, les particuliers. Son espace coworking offre sept bureaux ouverts et deux espaces collectifs. Elle est équipée de wifi, d'une imprimante et de casiers sécurisés. Elle a un coin détente et cuisine. La maison du bourg, c'est aussi une halte touristi-



Un aperçu de l'espace coworking de la maison du bourg. PHOTO: CO

que pour les cyclistes de l'itinéraire la Vélo Francette, avec aire de pique-nique, douche, et équipements pour les vélos. Pour découvrir ce lieu, la maison du bourg ouvre ses portes vendredi 22 de 15 h à 19 h et samedi 23 mars de 9 h 30 à 13 h.

Projet de construction d'une halle de sports. Présentée l'année dernière, la demande de financement avait été rejetée. Le maire informe que de nouvelles demandes de finance-

ment ont été déposées. Un dossier DETR à l'État de 400 000 € et un autre pour le FEDER à l'Europe de 100 000 €. Dans un second temps, le Département pourra être sollicité au travers du programme Mandat communal et Amende de police-priorité 3. Ce nouveau lieu sera situé 6, impasse du stade au lieu de la Guichardière

Dispositif Argent de poche. Comme tous les ans, le dispositif est reconduit. Il permet aux jeunes de la commune, âgés de 16 ans et aux moins de 18 ans, d'effectuer pendant les vacances des demi-journées de 3 heures pour des petits travaux au sein de la collectivité. En contrepartie, une gratification de 15 € par demi-journée leur est versée.

Travaux de voirie espace Paul-Pelletier. Pour permettre l'installation de la supérette autonome API, il faut terrasser sur 200 m² et prévoir une partie bitumée de 30 m² plus deux places de parking. L'entreprise Noireaud a été retenue pour son devis à 8 459,03 €.

JDSL11